Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260401-2026_04_30-DE

N° 2026-04-30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY**

**SÉANCE DU MERCREDI 01 AVRIL 2026**

19 HEURES 30

**Présents** : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, RAOULT, LE SEYEC, Messieurs BERVILLE, MARIE, Madame LARVOR et Monsieur TALBI.

**Secrétaire de séance** : Mylène COURTOT.

**Date d'envoi de convocation** : le 26 mars 2026.

**Objet : Dépenses d'investissement : remplacement de la porte de la mairie**

3 entreprises ont été sollicitées pour remettre un devis de remplacement de la porte de la mairie. Le Guevel Menuiserie et St Jalmes ont remis un devis.

Après étude des offres, il est proposé de retenir LE GUEVEL Menuiserie pour un montant de 5 399 € HT, soit 6 478,80 € TTC.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à 14 voix pour et report d'Isabelle GANNE :**

- DECIDE d'effectuer les travaux susdits,
- RETIENT le devis de Le Guevel Menuiserie de Corlay pour un montant de 5 399 € HT, soit 6 478,80 € TTC,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis précité.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 1er avril 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 18 mai 2026
Certifié par M. le Maire.